



Autorisation installation grille articulée

Par **candy_monique**, le **01/01/2010** à **10:40**

Bonjour,

Je suis locataire d'un local commercial et je souhaiterais installer devant la vitrine une grille de protection articulée (sans coffre en facade) juste un rail avec une grille partant de gauche a droite

Dois je demander une autorisation à mon propriétaire?
comment faire si mon propriétaire refuse?

Merci d'avance de votre réponse
Cordialement,
Monique